

Harcèlement-intimidation entre élèves Prévention



Établissement scolaire ou de formation

ES Coppet – Terre Sainte

Niveau : 9H

Nombre d'élèves concerné-e-s :
194

Nombre d'enseignant-e-s
concerné-e-s : tout le monde

Personne de contact

Anja Perrinjaquet, Déléguée PSPS,
anja.perrinjaquet@edu-vd.ch

Année(s) de réalisation

2018

2021

2022

Durée du projet

De quelques mois à plusieurs
années scolaires (pour l'ensemble
du projet, depuis sa création)

Fréquence

Une première fois pour l'ensemble
des élèves, puis chaque année
suivante pour les nouvelles et
nouveaux élèves soit les 9^{èmes}

Le projet en bref

Ce projet vise à sensibiliser les adultes et les jeunes sur les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves : C'est quoi ? Comment les repérer ? Que faire ? À qui s'adresser et comment ?

Thématiques principales :

Harcèlement – intimidation – injures – rejet – MPP – violences

Description du projet PSPS

Une séance de 45 minutes est présentée aux élèves à l'Aula par la psychologue scolaire, l'infirmière scolaire, les médiateurs et la déléguée PSPS, ainsi que le ou la doyen-ne de référence. Cette séance comprend :

- Rappel du cadre (RLEO) et règlement de l'école
- Définition du harcèlement-intimidation entre élèves
- Images et vidéos pour illustrer
- Moment de questions et de discussion autour des peurs et des pistes d'action
- Flyers proposés pour les élèves-cibles et les témoins
- Rappel des personnes ressources internes et externes

Points forts

- Les professionnel-le-s de l'école maîtrisent le sujet
- Le harcèlement-intimidation devient quelque chose de défini pour les élèves
- Les jeunes se rendent compte que les violences physiques, verbales et psychologiques ou sur les violences sur le matériel n'est pas autorisé et qu'elles et ils ne doivent pas accepter de subir ça
- La séance en début d'année permet de poser de bonnes bases pour l'année scolaire sur ce sujet

Étapes de mise en œuvre

- Formation de l'équipe PSPS
- Journée pédagogique pour le corps enseignant
- Création d'un protocole d'établissement
- Formation d'un groupe d'adultes à la MPP (méthode de la préoccupation partagée)
- Création de flyers de signalement (Je suis / Je vois)
- Sensibilisation des jeunes (1 période à l'Aula)

Compétences visées et activées par le projet (élèves, voire adultes)

- Sensibilisation du corps enseignant sur le sujet (amélioration du repérage)
- Prévention efficace auprès des élèves (séance Aula) – outiller les élèves pour la compréhension et l'identification des phénomènes ainsi que des comportements à adopter
- Meilleure gestion des cas (élèves : flyers / adultes : protocole d'établissement et MPP)

Bilans

Les cas de harcèlement-intimidation entre élèves sont gérés plus rapidement et donc plus facilement dans la plupart des cas (meilleur repérage et meilleure prise en charge et gestion).

Commentaires de l'Unité PSPS

Le projet permet à l'ensemble des élèves qui débutent l'année scolaire dans cet établissement d'être sensibilisé sur les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves. Il s'agit pour l'école de poser un cadre très clair dès le départ, de donner la possibilité aux élèves de comprendre ce que représentent ces phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves, quelles formes ça prend, comment agir ou réagir suivant la situation et de visibiliser les ressources internes et externes. Enfin, les élèves prennent conscience que l'établissement prend au sérieux et en charge des situations.